

# FEDERATION EUROPEENNE DES EMPLOIS DE LA FAMILLE



EUROPEAN  
FEDERATION  
FOR FAMILY  
EMPLOYMENT  
& HOME CARE

## SOMMAIRE

MARS 2018

### ■ CADRE POLITIQUE EUROPEEN

1. **BUDGET EUROPEEN:** état d'avancée des négociations sur le Cadre Financier Pluriannuel (CFP) post 2020
2. **CONSEIL EPSCO :** les Etats membres s'accordent sur les principaux objectifs sociaux de l'après 2020, mais moins sur les moyens de les atteindre
3. **ELECTIONS EUROPEENNES:** prochain rendez-vous en 2024 pour les listes transnationales
4. **CONSEIL EUROPEEN :** Aucune appétence des Vingt-Sept pour réformer la composition de la Commission
5. **ITALIE:** un accord de coalition entre le M5S le centre et la droite

### ■ EUROPE SOCIALE

6. **EMPLOI:** augmentation de l'emploi et de la productivité dans l'UE
7. **FAMILLES:** Eurofound sonne la cloche sur la pauvreté familiale dans l'UE
8. **AFFAIRES SOCIALES:** La Commissaire Thyssen présente les contours de la future Autorité européenne du travail (European Labour Authority, ELA)
9. **PROTECTION SOCIALE:** La Commission européenne lance une série de recommandations pour en améliorer l'accès
10. **APPRENTISSAGE:** accord sur le cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité
11. **EMA:** de Strasbourg, un feu vert conditionnel en faveur des Pays-Bas

### ■ FINANCEMENTS EUROPEENS

12. **FINANCEMENTS EUROPEENS :** La Commissaire Thyssen appelle à des instruments financiers dans le domaine social
13. **FINANCEMENTS EUROPEENS:** Les députés veulent augmenter la Politique de cohésion et le budget du FSE après 2020

### ■ AGENDA EUROPE

### ■ NOMINATIONS

## ■ CADRE POLITIQUE EUROPEEN

### 1. BUDGET EUROPEEN: état d'avancée des négociations sur le Cadre Financier Pluriannuel (CFP) post 2020

#### CE QU'IL FAUT RETENIR

1. La Commission a rééchélonné la présentation du CFP post-2020 pour le 2 mai 2018.
2. La Conférence des présidents du Parlement européen réunie le 7 mars a décidé de mettre en place deux instances pour faire valoir ses positions dans la discussion sur le prochain CFP.
3. La Suède ne souhaite pas compenser le retrait du Royaume-Uni de l'UE en limitant le prochain CFP à 1% du RNB et a donc proposé des réductions budgétaires significatives pour le La PAC et la Politique de cohésion, en les précisant dans un document gouvernemental.
4. A Sofia, le 9 mars, la conférence ministérielle sur le CFP a mis encore plus en lumière les clivages nord-sud et est-ouest entre les Etats Membres

#### ■ LA COMMISSION EUROPEENNE PRESENTERA SA COMMUNICATION SUR LE PROCHAIN BUDGET EUROPEEN LE 2 MAI PROCHAIN

La Commission a rééchélonné la présentation du CFP post-2020 pour le 2 mai 2018. Elle sera composée d'une communication sur le CFP, d'un règlement sur le cadre financier, de l'annonce d'un ou plusieurs instruments pour les ressources propres et d'un rapport sur les résultats des évaluations concernant la "valeur ajoutée européenne". Le même jour, les commissaires discuteront également du troisième paquet de mobilité (y compris les émissions de CO2 pour les camions) et d'un programme d'éducation à la suite du sommet de Göteborg.

**Défense, migration et sécurité** seront bien les nouvelles priorités budgétaires. Lors de la conférence de presse concluant le sommet européen du 23 février, le président du Conseil, Donald Tusk, a déclaré qu'il existait un consensus au sein des dirigeants pour que l'UE dépense plus pour lutter contre l'immigration illégale, la défense, la sécurité ainsi qu'Erasmus. De son côté, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a reconnu qu'il serait nécessaire de réduire les dépenses dans le domaine de l'agriculture et des régions.

#### ■ LE PARLEMENT EUROPEEN SE STRUCTURE EN VUE DE LA NEGOCIATION

La Conférence des présidents du 7 mars a décidé de mettre en place deux instances pour faire valoir ses positions dans la discussion sur le prochain CFP. L'équipe de négociation, qui représentera le Parlement face aux États, sera composée du président de la commission des Budgets (Jean Arthuis), et de quatre élus impliqués sur le dossier (Jan Olbrycht, Isabelle Thomas, Gérard Deprez, Janusz Lewandowski). Un groupe de contact va aussi être créé. Composé de représentants de chaque famille politique, il assistera l'équipe de négociation. La composition de ce groupe doit être finalisée pour le 20 mars.

Quant au contenu, le Parlement européen a, pour sa part décidé de ne pas choisir entre les nouvelles priorités et les priorités traditionnelles. Il proposera un budget de 1,3% du PNB, a annoncé Jan Olbrycht (PPE, Pologne). Il a déclaré que ce chiffre était simplement obtenu en maintenant les politiques agricoles et de cohésion à leur niveau actuel et en augmentant les fonds pour l'éducation et les PME.

▪ **LES ETATS MEMBRES PRECISENT LEURS POSITIONS, LA SUEDE SOUHAITE DES REDUCTIONS SIGNIFICATIVES DES BUDGETS POUR L'AGRICULTURE ET LA COHESION APRES 2020**

La Suède est connue pour s'opposer à toute augmentation du budget européen. Le gouvernement appelle à concentrer les investissements européens sur les biens publics transfrontaliers et à réaliser des économies d'échelle, mais surtout en réduisant sensiblement les enveloppes pour la PAC et la Cohésion. Il estime qu'il est nécessaire de mieux dépenser avec un budget plus serré et de s'attaquer aux insuffisances des mesures et programmes européens actuels.

La Suède aimerait canaliser la Politique de Cohésion vers l'intégration des migrants et la réintégration des personnes exclues du marché du travail et la concentrer sur les «régions ayant les plus grands besoins». Il appelle à une réduction significative de l'aide aux régions les plus développées et à éviter toute disposition transitoire. Cependant, le document souligne la nécessité de couvrir l'ensemble de l'UE et de prendre en compte des spécificités régionales, par exemple une faible densité de population (en Scandinavie, par exemple).

La Suède souhaite une simplification des règles au niveau national et européen et propose de revenir aux niveaux de cofinancement d'avant la crise, de redonner plus de responsabilité aux Etats Membres. Pour ce faire, elle souligne l'importance des conditions ex-ante pour les réformes structurelles et propose un système différencié de suivi de la gestion des fonds structurels sur la base des critères objectifs et mesurables de la course à la gestion des risques.

Le document souligne également l'importance de la coopération territoriale pour sa dimension transfrontalière, ce qui illustre clairement la valeur ajoutée européenne.

**REDUCTION DE LA PAC.** En ce qui concerne la PAC, la Suède réclame à nouveau une réduction significative du financement et une politique efficace et simplifiée. Le cofinancement obligatoire devrait être envisagé dans le but de transférer davantage de responsabilités sur les épaules des États Membres. En ce qui concerne les audits et les contrôles, elle souhaiterait une approche fondée sur les risques et soutient l'idée d'un système comportant un seul audit. Plus généralement, elle veut mettre fin aux instruments transversaux, préférant canaliser les efforts vers des actions ciblées. En considérant que la répartition des financements devrait tenir compte du développement rural et des paramètres démographiques.

**RENFORCEMENT D'HORIZON 2020.** Le document appelle à un programme-cadre ambitieux pour la recherche et l'innovation une fois qu'Horizon 2020 arrivera à son terme. Le gouvernement suédois considère que les critères de sélection devraient être basés uniquement sur l'excellence, «sans égard aux arguments de géographie, de solidarité ou de justice». Il estime que le prochain programme-cadre devrait se concentrer principalement sur les projets transfrontaliers et ceux qui prennent la forme de subventions, et devrait soutenir la science ouverte. Dans ce contexte, le Conseil européen de la recherche devrait rester autonome, selon la Suède, et le Conseil européen de l'innovation devrait être intégré dans le prochain programme-cadre et se concentrer sur les technologies dites «de rupture».

La Suède insiste sur la nécessité de renforcer les conditionnalités du prochain CFP pour les pays qui ne respectent pas les décisions communes en matière de politique migratoire et d'état de droit, deux domaines explicitement concernés par la Pologne, la Hongrie et, dans une moindre mesure, les autres Etats du groupe Visegrad.

**LA FRANCE EVOLUTION SUR SA POSITION.** Suite au Conseil européen du 23 février 2018, la France a annoncé être finalement prête à contribuer plus au budget de l'UE. Le Président Macron a expliqué que les finances de l'UE doivent « être à la hauteur du moment que nous vivons, cohérent et efficace, la France est prête à l'augmentation de ce budget ». Une prise de position qui modifie celle jusque-là défendue par Paris, qui ne souhaitait pas augmenter sa contribution.

#### ▪ **UNE IMPOSSIBLE CONCILIATION ENTRE LES 27 ?**

Les Etats Membres sont appelés à résoudre l'équation suivante: comment, avec le déficit budgétaire liés au Brexit, les nouvelles priorités politiques (sécurité, migration et innovation) peuvent-elles être financées sans devoir trop réduire les montants réservés aux politiques traditionnelles, telles que la PAC et la Cohésion, qui représentent encore presque 75% du budget communautaire?

Il y a clairement deux groupes opposés.

- D'un côté des pays comme les Pays-Bas, l'Autriche, l'Allemagne et la Suède sont favorables au gel ou même à la réduction de la PAC et des fonds structurels européens afin de financer les nouvelles priorités, dont les contours sont, en fin de compte, incontestables. La France, le plus grand bénéficiaire de la PAC, est prête à moderniser la politique, mais pas à la sacrifier, a déclaré Nathalie Loiseau, ministre en charge des affaires européennes, en soulignant son importance pour la souveraineté alimentaire de l'UE et les revenus des agriculteurs. Le Danemark considère qu'en gelant les deux plus grands postes de dépenses, un budget global de 1% du revenu national brut (RNB) serait alors suffisant pour financer les nouvelles priorités politiques.
- De l'autre, les pays d'Europe centrale et orientale et les pays méditerranéens souhaitent que ces fonds soient préservés au maximum. Pour ce faire, certains d'entre eux, tels que les États baltes et la Hongrie, demandent une augmentation de la taille du budget et sont prêts à augmenter leurs propres contributions nationales.

Pratiquement tous les États Membres considèrent qu'il est possible d'améliorer la manière dont l'argent est dépensé et la flexibilité dans l'utilisation du crédit dans le budget de l'UE.

L'idée qu'il est possible de combiner le soutien aux nouvelles priorités (par exemple le défi migratoire) en utilisant les instruments financiers existants, tels que les fonds structurels, a été évoquée à plusieurs reprises, entre autres par l'Espagne et la France.

L'idée de subordonner l'attribution de fonds européens au respect de la primauté du droit ou à une trajectoire de convergence fiscale et sociale est clairement à l'ordre du jour. Les Pays-Bas sont pour, mais la Hongrie et la République tchèque sont résolument opposées à cette idée.

## **2. CONSEIL EPSCO : les Etats membres s'accordent sur les principaux objectifs sociaux de l'après 2020, mais moins sur les moyens de les atteindre**

### **CE QU'IL FAUT RETENIR**

1. Le 15 mars, les ministres européens des affaires sociales ont atteint une certaine convergence de vues sur les objectifs sociaux que l'Union européenne devrait poursuivre après 2020 : soutenir les changements sur le marché du travail, atténuer les effets de la mondialisation et les déséquilibres démographiques et l'intégration des migrants et des réfugiés.
2. En revanche, les positions divergent sur les différents moyens de concrétiser ces objectifs, notamment en ce qui concerne l'évolution du Fonds social européen (FSE).

La majorité des Etats Membres s'accordent sur l'objectif principal à long terme à savoir garantir la convergence sociale, et tous évoquent le pilier européen des droits sociaux adopté en novembre dernier à Göteborg. Il ont souligné l'importance de soutenir l'évolution du marché du travail pour faire face aux bouleversements provoqués par la mondialisation et les révolutions technologiques (en particulier l'intelligence artificielle, l'automatisation et les changements numériques), et l'évolution démographique. La population européenne et la main-d'œuvre de certains États membres sont attirées par d'autres États membres. Ce dernier point a été particulièrement souligné par certains pays baltes et ceux d'Europe du Sud et de l'Est.

La question de l'intégration des nouveaux arrivants et des réfugiés a également été soulevée par beaucoup, tout comme la question de la formation et de la requalification des travailleurs. L'introduction d'une plus grande flexibilité dans l'utilisation des fonds européens dans un délai approprié et sur la base des spécificités territoriales, ainsi que leur révision radicale, en particulier en ce qui concerne les contrôles, ont également été presque systématiquement mentionnées.

Les Etats Membres ne sont pas d'accord sur la manière dont le FSE devrait se développer. Les Pays-Bas veulent fusionner les fonds liés aux enjeux sociaux en un fonds unique dédié au développement du capital humain. Cette proposition rappelle celle envisagée par les services de l'emploi de la Commission. La Hongrie était fermement opposée à cette idée. Elle veut maintenir l'autonomie des différents fonds, comme Malte et la France.

Certains pays ont proposé de concentrer l'action sur des thèmes et des États Membres limités pour accroître l'impact des interventions et la visibilité de l'action européenne. À l'inverse, d'autres États Membres, comme la République tchèque, veulent que le FSE continue à couvrir tous les États Membres. Plusieurs délégations - Pologne, Hongrie, Suède et Danemark - ont souligné le principe de subsidiarité dans le domaine social. La Pologne a déclaré qu'elle était sceptique quant au tableau de bord social, tandis que la Grèce, au contraire, en soulignait l'importance.

Le Conseil européen des 22 et 23 mars devrait contenir une mention de l'avenir de l'Europe sociale, mais aucun débat n'est prévu. Selon le projet de conclusions, l'UE28 demandera à ce que le Conseil examine «rapidement» le paquet d'équité sociale dévoilé le 13 mars.

#### **RAPPEL DU CONTEXTE**

Le 17 novembre 2017, le Parlement européen, le Conseil et la Commission ont proclamé le socle européen des droits sociaux, soit 20 principes et droits essentiels pour favoriser le bon fonctionnement et l'équité des marchés du travail et des systèmes de protection sociale. Concernant sa partie, la Commission travaille déjà à traduire le socle en actions concrètes, par exemple au moyen de l'initiative sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la proposition de directive relative à des conditions de travail transparentes et prévisibles dans l'UE, ou le prochain train de mesures en faveur de l'équité sociale.

Le semestre européen offre un moyen privilégié de superviser le processus de convergence économique et sociale chaque année. Depuis le cycle 2017/18, tous les principaux documents du semestre intègrent les principes et les priorités du socle. Le projet de rapport conjoint sur l'emploi en particulier comporte le nouveau tableau de bord social qui suit les principaux indicateurs des domaines visés par le socle comme le taux d'abandon scolaire, le taux de chômage des jeunes ou l'incidence des transferts sociaux sur la réduction de la pauvreté.

### **3. ELECTIONS EUROPEENNES : prochain rendez-vous en 2024 pour les listes transnationales**

Après le rejet du projet par le Parlement européen le 7 février, il restait peu d'espoir de voir se mettre en place des listes transnationales pour les élections européennes de 2019. La réunion des Vingt-Sept lors du Conseil européen du 23 février a confirmé la tendance, mais les chefs d'État et de gouvernement n'excluent pas de revenir sur ce point d'ici le scrutin suivant.

### **4. CONSEIL EUROPEEN : Aucune appétence des Vingt-Sept pour réformer la composition de la Commission**

Lors du sommet du 23 février, les dirigeants ont évoqué la possibilité de réduire le nombre de commissaires européens. Le président de l'exécutif, Jean-Claude Juncker, a reconnu qu'il n'y avait aucune volonté de la part des États d'aller dans ce sens. De même, les chefs d'État et de gouvernement ont rejeté l'idée de fusionner le poste de président de la Commission et de président du Conseil.

### **5. ITALIE: un accord de coalition entre le M5S le centre et la droite**

Un accord a été conclu au Parlement italien suite l'élection des deuxièmes et troisièmes plus hautes fonctions de l'Etat. Samedi 24 mars, les nouveaux députés et sénateurs ont, en effet, décidé qui dirigera les chambres du Parlement italien au cours de la dix-huitième législature qui vient de commencer: le Sénat a élu **Maria Elisabetta Alberti Casellati**, une représentante historique du parti de Berlusconi, la première femme à occuper le siège le plus élevé du Palazzo Madama, tandis que la Chambre des Députés a élu **Roberto Fico**, représentant du Mouvement 5 étoiles (M5S), le parti politique qui a reçu le plus de voix aux dernières élections du 4 mars.

**DU PARLEMENT AU GOUVERNEMENT.** Après l'accord conclu entre le M5S et la Coalition Centre-Droit sur les Présidents parlementaires, va suivre une phase de consultations avec le Président de la République qui, après les vacances de Pâques, devrait conduire à la naissance du nouvel exécutif. Aucun groupe n'étant numériquement capable de soutenir un nouveau gouvernement de manière autonome, on peut se demander si l'axe Lega-M5S qui a permis l'élection des Présidents de Chambre et de Sénat peut être la solution pour la naissance du nouvel Exécutif. A l'heure actuelle, la solution la plus probable est certainement celle d'un engagement manifeste entre le Centre-Droit et M5S plutôt qu'entre M5S et le Parti Démocrate ou entre le Centre-Droit et le Parti Démocrate. En particulier, une hypothèse italienne de Grosse Coalition semble hautement improbable après les mauvaises performances de Forza Italia et du Parti démocrate, partis plus proches de la CDU et du SPD allemands, qui auraient pu donner vie à une telle coalition.

Les marchés boursiers n'ont montré aucun signe particulier de tension et semblent s'accorder sur le résultat le plus naturel, à savoir une composition gouvernementale des parties gagnantes. Même l'Europe, quoique avec une certaine fibrillation, s'appuie sur un exécutif stable.

## ■ EUROPE SOCIALE

### 6. EMPLOI: augmentation de l'emploi et de la productivité dans l'UE

#### CE QU'IL FAUT RETENIR

1. La Commission européenne a publié en février 2018 la revue de l'emploi et du développement social pour le troisième trimestre 2017.
2. Il en ressort que l'économie de l'UE a poursuivi son "expansion" à un rythme plus élevé que prévu, notamment en termes d'emploi, avec 236,3 millions de personnes travaillant dans l'UE, le plus haut niveau jamais enregistré.
3. Ce rapport donne une image globale des évolutions récentes dans ces deux domaines. Il rend compte des changements à court terme du PIB et des tendances de l'emploi.

Par rapport au même trimestre de 2016, l'emploi a augmenté de 1,7% tant dans l'UE que dans la Zone Euro, représentant 4 millions de personnes de plus dans l'UE et 2,7 de plus dans la Zone Euro. En tout, 236,3 millions de personnes étaient employées dans l'ensemble de l'UE et 156,3 millions dans la Zone Euro. **Les secteurs des services ont continué de stimuler la croissance dans l'UE**, l'emploi augmentant dans tous les secteurs, sauf financier, où une légère baisse a été enregistrée, selon le rapport.

Les emplois permanents et les emplois à temps plein ont été les principaux facteurs de l'expansion de l'emploi. Le nombre de contrats à durée indéterminée a augmenté de 1,7% au cours des trois premiers trimestres de 2017. Cela représente une augmentation de 2,8 millions de salariés, soit trois fois plus que l'augmentation des contrats temporaires (environ 900 000) sur la même période. Le nombre de contrats à temps plein reste inférieur aux niveaux d'avant la crise, cependant, les états de revue.

Au total, tout est positif, qu'il s'agisse du chômage, de la productivité du travail (croissance de 0,8%), de la situation financière des ménages (croissance de 1,5%) ou de la demande de main-d'œuvre (hausse de 2%).

**La situation financière des ménages européens a en effet poursuivi son amélioration** avec un taux de croissance d'environ 1,5 % en glissement annuel, essentiellement grâce à la hausse des revenus du travail. Dans presque tous les États Membres, les revenus des ménages ont augmenté sur un an au premier semestre 2017. Néanmoins, dans plusieurs pays, à savoir la Croatie, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas et le Portugal, le revenu disponible brut des ménages est toujours inférieur au niveau de 2008.

le document est à retrouver [ici](#)

### 7. FAMILLES: Eurofound sonne la cloche sur la pauvreté familiale dans l'UE

Eurofound, l'agence européenne pour le développement de la politique sociale et de l'emploi, a publié le 6 février une étude sur la situation des familles dans l'UE, dans laquelle elle met en évidence un grave appauvrissement des familles monoparentales et des grandes familles depuis la crise financière de 2008. L'agence explique, par exemple, que dans

certaines États Membres, 8 familles monoparentales sur 10 sont menacées de pauvreté et d'exclusion sociale. L'étude note que les aides d'État sont de plus en plus soumises à des conditions de ressources, ce qui crée de nouveaux groupes défavorisés.

Un certain nombre de recommandations sont proposées:

- Améliorer les programmes d'évaluation des politiques, en tenant compte des bénéficiaires et des différentes parties prenantes;
  - Intégrer les politiques familiales dans une stratégie plus globale aux niveaux local, régional et national;
  - Améliorer l'équilibre entre le travail et la vie privée;
  - Stimuler l'aide à la garde d'enfants;
  - Mieux prendre en compte les familles non traditionnelles (familles recomposées, familles monoparentales);
  - Améliorer la diffusion de l'information parmi les familles sur l'aide disponible.
- ⇒ A noter la participation **de Chiara Crepaldi de l'Istituto per la Ricerca Sociale** – IRS de Milan

L'étude est disponible en anglais seulement [ici](#)

## **8. AFFAIRES SOCIALES: La Commissaire Thyssen présente les contours de la future Autorité européenne du travail (European Labour Authority, ELA)**

### **CE QU'IL FAUT RETENIR**

1. Un budget annuel de plus de 50 millions d'euros et 140 agents d'ici 2023. Ces ressources financières et humaines sont prévues pour l'Autorité européenne du travail (ELA) tel que présenté par la Commissaire européenne aux Affaires sociales, Marianne Thyssen, le 13 mars à Strasbourg.
2. Cette initiative fait partie d'une série de mesures dans le domaine social.

Dans la même ligne que le pilier européen des droits sociaux, l'ELA poursuit trois objectifs majeurs:

- Faciliter l'information des individus et des employeurs sur leurs droits et responsabilités;
- Soutenir la coopération intra-étatique dans la mise en œuvre de la législation européenne, y compris des exercices d'inspection conjoints
- Jouer un rôle de médiateur dans les litiges transfrontaliers entre les autorités nationales respectives.

L'ELA se concentrera en particulier sur la libre circulation et les travailleurs détachés, ainsi que sur la coordination des systèmes de sécurité sociale. Ce dernier point concerne tous les citoyens de l'UE et pas seulement les travailleurs.

L'idée de l'ELA est basée sur celle d'autres agences européennes existantes, en particulier Europol et Eurojust, dont les activités sont fortement limitées par le principe de subsidiarité. Le domaine d'activité de l'ELA se concentrera sur:

- L'accès des travailleurs et des employeurs à l'information sur leurs droits et responsabilités et les situations transfrontalières;



- La coopération et l'échange d'informations entre les autorités nationales pour améliorer la mise en œuvre et le respect du droit de l'UE;
- La coordination et le soutien des activités de contrôle et d'inspection à la demande des États membres afin de lutter contre les irrégularités et la fraude;
- L'élaboration d'analyses de risques axées sur la mobilité des travailleurs transfrontaliers;
- Soutenir les États membres dans la définition des domaines d'action (formation et promotion des bonnes pratiques);
- La médiation entre les autorités nationales dans les litiges impliquant une législation européenne;
- La coopération entre les différents acteurs en cas de perturbations sur le marché du travail (par exemple, la restructuration d'entreprises basées dans plusieurs États membres différents).

L'ELA sera un organisme permanent qui recevra des conseils de son conseil d'administration où chaque État Membre aura un représentant et la Commission en aura deux. Une fois l'autorité pleinement opérationnelle, le groupe consultatif européen fournira une assistance en restant proche du terrain. Il sera présidé par la Commission et se composera de partenaires sociaux au niveau européen.

**BUDGET.** La Commission prévoit un budget qui passera progressivement de 12 à 56,5 M€ entre 2019 et 2024. Les agents passeront de 38 à 144 sur la même période (69 agents européens, 60 experts nationaux et 15 agents contractuels). La Commission européenne prévoit également d'évaluer le mandat de l'ELA tous les cinq ans, avec la possibilité d'étendre ses activités. L'ELA ne sera donc pas le résultat d'une fusion d'agences existantes (Cedefop, EU-OSHA, Eurofound ou l'ETF), comme certains eurodéputés avaient exprimé des craintes au cours de la présentation du projet par le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, en septembre 2017.

Une cinquième agence serait créée mais, selon la Commissaire, cela ne ferait pas double emploi avec d'autres agences. La tâche de l'ELA était de se concentrer sur les situations de mobilité transfrontalière. En ce qui concerne le calendrier du projet, le commissaire a exprimé l'espoir que l'adoption se ferait le plus rapidement possible afin que l'ELA puisse être opérationnelle d'ici 2019.

Il reste un point à trancher: sa localisation.

#### **L'AUTORITE EUROPEENNE DU TRAVAIL A REÇU UN ACCUEIL POSITIF DU PARLEMENT EUROPEEN ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE.**

Élisabeth Morin-Chartier, en tête, pour qui l'ELA est un pas nécessaire vers une Europe sociale qui a les moyens de soutenir son ambition et "devrait jouer le rôle de courroie de transmission pour assurer le respect des règles européennes sur la mobilité des travailleurs". Le député a également lancé un avertissement contre toute tentative de transformer cette autorité en une simple plate-forme d'échange entre experts nationaux. Le Groupe S & D a également salué le paquet sur l'équité sociale comme une étape vers une Europe plus sociale et une meilleure protection des droits des travailleurs.

Pour Luca Visentini, secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES), l'ELA est nécessaire pour lutter contre la fraude sociale transfrontalière. Selon lui, cela devait concerner la protection des travailleurs et pas seulement un autre outil du marché intérieur. L'UEAPME, qui représente les PME, a soutenu sans réserve la proposition de la Commission.

## 9. PROTECTION SOCIALE: La Commission européenne lance une série de recommandations pour en améliorer l'accès

### CE QU'IL FAUT RETENIR

3. La Commission européenne veut étendre la couverture sociale à tous les travailleurs. À cet égard, lors de la session plénière du 13 mars à Strasbourg, la Commissaire a présenté un ensemble de recommandations au Conseil sur l'accès à la protection sociale lors de la présentation du «Paquet Equité sociale».
4. L'objectif de la Commission est de suivre l'évolution du marché du travail et le nombre croissant de travailleurs sous contrat "atypique" (environ 40% des travailleurs selon les chiffres de la Commission) et parmi lesquels un nombre croissant ne bénéficient pas de protection sociale. L'objectif principal est de permettre à tous les travailleurs, employés et ceux qui ne sont pas employés, de s'affilier à des systèmes de sécurité sociale appropriés.
5. La Commission veut donc aider les travailleurs à accumuler des droits dans ce domaine et faciliter leurs transferts de cotisations de sécurité sociale d'un emploi à un autre. Enfin, la Commission souhaite améliorer la diffusion de l'information sur les droits et responsabilités des travailleurs dans le domaine de la sécurité sociale.

- Plus précisément les recommandations portent sur les allocations de chômage, les indemnités de maladie, les indemnités de maternité et de paternité, les pensions et les prestations d'invalidité, ainsi que celles liées aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.
- La Commission a indiqué que les Etats Membres doivent assurer une couverture complète et obligatoire pour tous les travailleurs, indépendamment de leurs relations contractuelles, en particulier pour les travailleurs indépendants. Toutes les allocations sont incluses dans cette couverture, à l'exception des allocations de chômage, qui sont laissées aux Etats Membres.
- Dans la section sur la mise en œuvre et le suivi des recommandations, le document indique que les États membres doivent fournir des données «fiables» sur le statut du travailleur (salarie ou indépendant), le type de contrat (temporaire, permanent, à temps partiel) ou à plein temps), le sexe, l'âge et la nationalité du travailleur. Les Etats Membres ont 18 mois à compter de la publication des recommandations pour agir.
- Sur cette base, la Commission s'est engagée à mettre en place un cadre d'analyse comparative et à élaborer des indicateurs pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations au cours des 12 prochains mois. Le suivi sera également effectué en tandem avec le semestre européen. La Commission a également indiqué qu'elle fournirait une évaluation de la mise en œuvre dans trois ans. Sur la base de cette évaluation, la Commission aura le droit d'intervenir en soumettant d'autres propositions, qui pourraient inclure une législation.

**NUMERO DE SECURITE SOCIALE.** Dans un document séparé, axé sur le suivi de la mise en œuvre du pilier européen des droits sociaux, la Commission a fourni les principales orientations sur le futur numéro de sécurité sociale. Un court paragraphe se concentre sur cette question. Il s'agira d'un identifiant numérique car l'objectif est de rendre le système de sécurité sociale interopérable, de faciliter la portabilité des droits et de permettre l'identification «en temps réel». La Commission devrait présenter cette initiative en juin.

La Commission a présenté son ensemble d'initiatives aux ministres nationaux de l'emploi et des affaires sociales lors de la réunion du Conseil EPSCO qui s'est tenue 15 mars.

## 10. APPRENTISSAGE: accord sur le cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité

### CE QU'IL FAUT RETENIR

1. En Conseil EPSCO (emploi et affaires sociales), les États Membres ont conclu un accord sur un cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité. La Commissaire Thyssen s'est félicitée de cet accord

Elle estime qu'il sera utile aux États Membres qui instaurent ou améliorent leurs programmes d'apprentissage, car il aidera les décideurs politiques à veiller à ce que le potentiel de l'apprentissage soit pleinement exploité. Le cadre encourage les États Membres à fonder leurs programmes d'apprentissage sur une stratégie de **partenariat associant les employeurs, les syndicats et les autres protagonistes** (par exemple les établissements d'enseignement et de formation professionnels ainsi que les associations d'élèves et de parents). Le cadre précise également que l'apprentissage devrait être fondé sur un contrat écrit et qu'un soutien pédagogique devrait être fourni. Les entreprises, en particulier les petites entreprises, devraient bénéficier d'un soutien. Un apprenti devrait recevoir une rémunération ou une indemnité pour le travail fourni, et avoir la possibilité d'effectuer une partie de sa formation dans un autre pays. La Commissaire considère qu'il s'agit d'une étape importante pour l'enseignement et la formation professionnels en Europe et espère pouvoir compter sur l'engagement et la coopération des partenaires sociaux pour aider les États Membres à mettre l'accord en application.

**HISTORIQUE DU DOSSIER.** Dans le contexte de la stratégie en matière de compétences pour l'Europe, présentée en juin 2016, la Commission a adopté une proposition de cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité qui fixe des critères essentiels pour l'apprentissage.

Le texte approuvé aujourd'hui se fonde sur une [proposition](#) de la Commission présentée le 5 octobre 2017, elle-même rédigée sur la base d'importantes contributions des partenaires sociaux européens, d'un avis du comité consultatif tripartite pour la formation professionnelle et des contributions précieuses de membres de l'[Alliance européenne pour l'apprentissage](#).

Le cadre fait suite aux communications sur la [nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe](#) et sur l'[investissement dans la jeunesse de l'Europe](#) et contribue également au [socle européen des droits sociaux](#). Lors de la troisième Semaine européenne des compétences professionnelles, qui aura lieu en novembre 2018, la Commission lancera de nouveaux services de soutien à l'apprentissage qui faciliteront la mise en œuvre du cadre.

La Fiche d'information: Stratégie en matière de compétences pour l'Europe: garantir un apprentissage efficace et de qualité est disponible [ici](#)

## 11. EMA: de Strasbourg, un feu vert conditionnel en faveur des Pays-Bas

### LES ESPOIRS DE MILAN PERDENT UN APPEL ET LES DÉLIBÉRATIONS DE LA COUR DE JUSTICE DE L'UE

Avec 507 voix pour, 112 contre et 37 abstentions, le Parlement européen a approuvé une législation autorisant le transfert, lié au Brexit, de l'Agence européenne des médicaments (EMA) de Londres à Amsterdam, mais sous conditions. En outre, le PE a demandé au Conseil et à la Commission de participer au processus décisionnel d'attribution des agences de l'UE, laissant la place à un trilogue, et a invité la Commission et les autorités néerlandaises à livrer

le bâtiment à Amsterdam conformément aux conditions établies. Ceci afin que l'Agence des médicaments puisse facilement emménager dans son bureau temporaire au 1er janvier 2019 et dans son nouveau siège permanent, le bâtiment Vivaldi, avant le 16 novembre 2019. Deux résolutions ont été adoptées: l'une sur les dépenses et l'autre sur les recettes du prochain cadre financier pluriannuel en vigueur à partir de 2021, qui fournit les moyens de relever les défis futurs. Les membres italiens de la délégation du Parlement européen étaient partagés sur le vote : les membres du M5S ont voté pour; le Parti démocrate italien (PD), les députés Lega et Forza Italia ont voté contre l'amendement 15, signé par **Giovanni La Via**, membre du Parti populaire européen (PPE). La plénière "regrette que son rôle de colégislateur (La Via) n'ait pas été pleinement reconnu et n'ait pas été invité à participer à la nouvelle procédure de sélection au siège de l'EMA." **La Via** a ensuite déclaré que lors de la session plénière de Strasbourg, la décision a été prise de la mauvaise manière et, à l'avenir, il est peu probable qu'une telle opportunité se présente de nouveau".

Pour sa part, l'eurodéputée M5S **Piernicola Pedicini** affirme que "un vote négatif sur le rapport EMA aurait signifié perdre tout espoir pour Milan, parce que la proposition de la Commission aurait été annulée, et la décision de novembre adoptée par 27 Etats membres en marge du Conseil européen aurait été laissé inchangé. "Même **Patrizia Toia**, chef des députés du PD, a déclaré que "si les règles sont fausses, les résultats obtenus par ces règles doivent également être remises en question", annonçant qu'elle continuera à faire valoir ses arguments, en particulier en trilogue. Si les espoirs de Milan semblent être réduits, le président élu de la Lombardie, **Atilio Fontana** estime que le jeu n'est pas encore fini: "Nous devons insister pour porter notre cas dans tous les endroits possibles, avec le soutien du gouvernement". En effet, les espoirs de Milan sont suspendus à l'appel présenté par la ville et sur lequel la Cour de justice de l'UE va délibérer dans les prochains mois.

## ■ FINANCEMENTS EUROPEENS

### 12. FINANCEMENTS EUROPEENS : La Commissaire Thyssen appelle à des instruments financiers dans le domaine social

#### CE QU'IL FAUT RETENIR

1. Dans un discours prononcé lors d'une conférence consacrée au rôle des instruments financiers dans le domaine social le 8 mars, la Commissaire Thyssen, a appelé à ancrage d'instruments financiers dans le Fonds social européen.

Elle estime que ces instruments ne devraient pas remplacer le FSE mais deviendront de plus en plus nécessaires à un moment où les budgets publics sont sous pression et manquent d'efficacité. Selon la commissaire, l'Europe «devrait faire plus avec moins» après 2020. Le Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI) deviendra plus important et l'innovation sociale devrait être renforcée, soutient-elle. Madame Thyssen veut également soutenir la microfinance, suite au succès du programme européen pour le changement et l'innovation sociale (EaSI).

### 13. FINANCEMENTS EUROPEENS: Les députés veulent augmenter la politique de cohésion et le budget du FSE après 2020

#### CE QU'IL FAUT RETENIR

1. Dans un rapport sur la dimension sociale du processus budgétaire du semestre européen, rédigé par Krzysztof Hetman (PPE, Pologne) et adopté le mardi 27 février (24 voix pour, 10 contre, avec 14 abstentions), la commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen (EMPL) demande une augmentation du budget de la politique de cohésion et du Fonds social européen (FSE) après 2020.

Même si la Commission semble vouloir introduire des réductions budgétaires dans le domaine de la Politique de cohésion, les députés demandent que l'enveloppe budgétaire pour la Politique de cohésion soit augmentée dans le prochain CFP. Dans le même amendement de compromis, ils demandent que le budget du FSE soit également augmenté.

Les députés demandent à ce que le semestre européen intègre réellement les principes du pilier européen sur les droits sociaux et considèrent que pour ce faire, le dialogue social doit être mené à tous les niveaux pour assurer une convergence ascendante. Ils appellent la Commission européenne à proposer des propositions «concrètes» (législation, instruments financiers) pour étayer ces résultats «concrets». Par exemple: améliorer l'adoption des fonds européens pour les investissements stratégiques (EFSI).

Les députés soulignent également l'importance de développer les compétences numériques et d'améliorer la mobilité des travailleurs dans l'ensemble de l'Union et entre tous les secteurs. Les députés demandent avant tout que les qualifications soient reconnues, ainsi que les compétences acquises de manière informelle, afin d'améliorer l'employabilité, en particulier pour les jeunes.

La commission EMPL appelle également la Commission à développer de nouvelles formes de dialogue social adaptées à l'évolution de l'emploi. Il s'agit avant tout d'insister sur le fait que les travailleurs sont protégés lorsqu'ils deviennent des lanceurs d'alerte.

## ■ AGENDA EUROPE - MARS A JUIN 2018

MARS	AVRIL	MAI
<p>■ <b>PARLEMENT EUROPEEN</b>  <b>12 au 15</b> - Session plénière à Strasbourg  <b>21 et 22 et 27 et 28</b> - réunion de la Commission EMPL</p> <p>■ <b>CONSEIL</b>  <b>22 et 23</b> - Conseil européen  <b>15</b> - réunion des ministres en Conseil EPSCO<sup>1</sup></p> <p>■ <b>CONFERENCE</b>  <b>1</b> - Présentation de l'enquête européenne sur la qualité de vie 2016  <b>Organisateur</b> : CESE  <b>Informations</b> disponibles <a href="#">ici</a></p> <p>■ <b>EFFE</b>  <b>12</b> - 2<sup>ème</sup> Réunion des contributeurs du Livre Blanc  <b>28</b> - Assemblée Générale puis Conseil d'orientation</p> <p><b>POUR ALLER PLUS LOIN:</b>  <b>4</b> - élections législatives en Italie  <b>18</b> - élections présidentielles en Russie</p>	<p>■ <b>PARLEMENT EUROPEEN</b>  <b>16 au 19</b> - Session plénière à Strasbourg  <b>25 et 26</b> - réunion de la Commission EMPL</p> <p>■ <b>CONSEIL</b>  <b>17 et 18 et 23 avril</b> - réunion informelle des ministres en Conseil EPSCO</p>	<p>■ <b>PARLEMENT EUROPEEN</b>  <b>2 et 3</b> - mini-session plénière à Bruxelles  <b>2</b> - publication du projet de Budget européen post 2020 par la Commission  <b>16 et 17</b> - réunion de la Commission EMPL  <b>28 au 31</b> - Session plénière à Strasbourg</p> <p>■ <b>CONSEIL</b>  <b>17</b> - Sommet européen informel à Sofia</p> <p>■ <b>EFFE</b>  <b>17</b> - Réunion du Groupe de travail informel au Parlement européen</p>
JUIN		
<p>■ <b>PARLEMENT EUROPEEN</b>  <b>7, 18 et 19 et 28</b> - réunion de la Commission EMPL  <b>11 au 14</b> - Session plénière à Strasbourg</p> <p>■ <b>CONSEIL</b>  <b>21 et 22</b> - réunion des ministres en Conseil EPSCO  <b>28 et 29</b> - Conseil européen</p>		

<sup>1</sup> Conseil "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs" sur la politique sociale

## ■ NOMINATIONS

### COMMISSION

- **Risto Artjoki** est devenu le nouveau chef de cabinet du Vice Président de la Commission **Jyrki Katainen**. Il travaillait jusque là pour le ministre finlandais des Finances.
- **Themis Christophidou** sera la nouvelle Directrice générale de la **DG Education**, jeunesse, sport et culture: fonctionnaire chypriote, jusque là Chef de Cabinet du Commissaire en charge de la Coopération internationale, aide humanitaire et réaction aux crises. Elle est la première ressortissante chypriote nommée Directrice générale. En fonction à la Commission européenne depuis plus de 17 ans, elle a notamment été Chef adjointe de Cabinet de l'ancienne Commissaire à l'Education, la Culture, le Multilinguisme et la Jeunesse Androula Vassiliou.
- **Mariana Kotzeva** sera la prochaine Directrice générale de la **DG EUROSTAT**. Bulgare, elle en était jusque là Directrice générale adjointe depuis juillet 2012. Elle est la première ressortissante bulgare à être nommée à un poste de Directrice générale. Elle devient également la première femme à la tête de l'Office statistique européen EUROSTAT.
- Le néerlandais **Joost Korte** sera le nouveau Directeur général de la **DG Emploi, affaires sociales** et inclusion. Il est Directeur général adjoint de la DG Commerce depuis janvier 2017 et a aujourd'hui pour mission d'aider à mettre en œuvre les résultats du Sommet de Gothenburg sur la croissance et l'emploi, mettre en place l'Autorité Commune du Travail annoncée par le Président Juncker dans son discours sur l'Etat de l'Union et préparer le Fond Social Européen pour le prochain Cadre Financier pluriannuel.
- Le français **Jean-Eric Paquet** sera le nouveau Directeur général de la **DG Recherche et Innovation**. Depuis novembre 2011, il est l'un des trois Secrétaires généraux adjoints de la Commission Juncker.
- L'italien **Mauro Petriccione** sera le nouveau Directeur général de la DG Action pour le climat. Il travaille à la Commission européenne depuis plus de trente ans et plus particulièrement dans le service en charge du Commerce, il a récemment été négociateur des accords commerciaux UE-Canada et UE-Japon.
- Les actuels Directeurs généraux **Job Delbeke** (DG Action pour le climat), **Michel Servoz** (DG Emploi, affaires sociales et inclusion) et **Robert-Jan Smits** (DG Recherche et Innovation) deviendront **Conseillers hors classe auprès du EPSC** (Centre Européen de Stratégie Politique) (le think tank interne de la Commission) conseillant directement le Président et le Collège. M. Servoz sera Conseiller supérieur pour le Robotique, intelligence artificielle et l'avenir du droit européen de travail, M. Delbeke sera Conseiller supérieur les relations avec l'Institut Européen Universitaire de Florence et M Smits sera Conseiller supérieur avec un mandat qui sera déterminé plus tard.
- **Jean-Luc Demarty**, directeur général de la DG commerce et **Dominique Ristori**, directeur général de la DG énergie, resteront en place. Ils ont atteint l'âge limite et doivent normalement partir à la retraite. Mais la Commission souhaite qu'ils puissent terminer les dossiers en cours avant leur départ.
- L'ex-bras droit de **Martin Selmayr** lui succède à la tête du cabinet du président de la Commission. En effet, l'espagnole **Clara Martinez Alberola**, jusqu'à présent cheffe de cabinet adjointe, prendra les rênes de l'équipe du président de la Commission européenne. Ce sera la première femme à occuper cette fonction. Clara Martinez



Alberola sera secondée par **Richard Szostak**, jusque-là chargé des affaires étrangères au sein du cabinet. De nationalité polonaise et britannique, il est particulièrement impliqué sur la question du Brexit.

## PARLEMENT EUROPEEN

- **Udo Bullman** a été élu à la tête du groupe des sociaux-démocrates. Le député européen allemand l'a emporté par 86 voix contre 61, le 20 mars au soir, face à son homologue belge **Kathleen Van Brempt**. Il remplace l'Italien **Gianni Pittella**, devenu sénateur lors des élections législatives italiennes du 4 mars dernier. Le groupe S&D est la 2e formation politique de l'hémicycle avec 189 députés (sur 751).
- Le 15 mars, les députés ont approuvé de justesse le choix de l'Espagnol **Luis de Guindos** comme nouveau **vice-président de la Banque centrale européenne**. Les élus estiment toutefois ne pas être assez impliqués dans le choix des personnes qui occupent les hautes fonctions au sein de l'UE. Ils demandent aux États de discuter de la manière d'améliorer l'échange d'information et les processus de sélection.
- Le 15 mars, Les députés européens ont approuvé la liste des 30 membres de la nouvelle commission spéciale sur l'évasion fiscale. Parmi les élus français, **Anne Sander (LR)**, **Emmanuel Maurel (PS)** et **Eva Joly (EELV)**. La première réunion aura lieu le 22 mars.
- L'eurodéputé PS **Jean-Paul Denanot** a annoncé sa démission, qui sera effective le 11 juin, quand il aura rendu son rapport concernant la stratégie européenne pour la promotion des cultures protéagineuses. Il permet ainsi à **Karine Gloanec-Maurin**, suivante de la liste, de devenir eurodéputée pour l'année qui reste d'ici les élections européennes.
- **Le Parlement européen a un nouveau vice-président. Zdzislaw Krasnodebski**, député polonais issu des rangs des Conservateurs et Réformistes européens, a été élu vice-président de l'hémicycle, le 1er mars. Il remplace son compatriote **Ryszard Czarnecki**, destitué de ses fonctions en janvier pour avoir insulté une autre députée, elle aussi polonaise.

## EN BREF

- **L'office européen de police criminelle (Europol) a officiellement une nouvelle directrice exécutive.** La commissaire générale de la police fédérale belge **Catherine De Bolle** a été nommée à la tête d'Europol par le Conseil européen en décembre. Les ministres de l'UE ont entériné cette nomination lors du Conseil Justice et Affaires intérieures le 8 mars. C'est la première femme à occuper ce poste. La recommandation de la Commission européenne sur le retrait des contenus illégaux donne à Europol un rôle clé dans la lutte contre la propagande terroriste en ligne.
- **Hans Stein** devient le nouveau Représentant de la Région Nord Rhin-Westphalie à Bruxelles. Il prend donc la suite de **Klaus Müller**.
- La Banque européenne d'investissement a une nouvelle secrétaire générale. **Marjut Santoni** a été officiellement désignée le 20 février. La Finlandaise prendra ses fonctions le 1er mars prochain. Après une carrière commencée dans le secteur bancaire, elle a rejoint la Commission européenne en 1996. Elle était secrétaire générale adjointe de la BEI depuis 2015.

## A propos de EFFE

Créée en 2012, La Fédération Européenne des Emplois de la Famille (EFFE) présidée par Marie Béatrice Levaux repose sur la volonté de faire vivre les principes de : libre choix du mode de vie et d'accompagnement des citoyens à leur domicile ; respect du domicile privé ; responsabilité sociale citoyenne.

L'EFFE ([www.effe-homecare.eu](http://www.effe-homecare.eu)) promeut et défend l'emploi à domicile auprès des institutions européennes : elle s'engage à porter un modèle d'innovation sociale au service des citoyens européens grâce aux services et aux emplois de la famille au domicile, se faisant le relais de la stratégie UE 2020 en faveur d'une « économie sociale de marché durable ». Maître-mot du secteur l'inclusion sociale est au cœur du secteur des emplois de la Famille en tant que source de croissance économique grâce à la création d'emplois de masse et la lutte contre le travail non déclaré.

**Marie Béatrice Levaux** (FEPEM) – Présidente ; **Andrea Zini** (ASSINDATCOLF) – Vice-président ; **Karmele Acedo** (Grupo SSI) – Secrétaire générale ; **Anita Poutard** (IPERIA-L'institut) – Trésorière.

### CONTACT :

Aude Boisseuil, Déléguée générale ([aboisseuil@fepem.fr](mailto:aboisseuil@fepem.fr)) - +336 26 08 21 66

